

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

(MBA.ANT.221282)
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

RECTIFICATIF 83/174 /du 9/03/1983

AU DÉCRET N°81/828/PR/PCM/MDN EN DATE
DU 04 DÉCEMBRE 1981 PORTANT INSCRIPTION
AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE
L'ANNÉE 1981 ET NOMINATION DES OFFICIERS
DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE.

Le PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES. -

- (/u - La Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u - La Loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant Amendement de l'Article
de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u - La Loi 17/61 du 16 Janvier portant Organisation et Recrutement des
Forces Armées de la République;
(/u - L'Ordonnance 1/69 du 6 Février 1969 modifiant la Loi 11/66 du 22
Juin 1966 portant création de l'Armée Populaire Nationale;
(/u - L'Ordonnance 31/70 du 18 Août 1970 portant Statut Général des
Cadres de l'Armée Populaire Nationale;
(/u - Le Décret 70/357 du 25 Novembre 1970 sur l'Avancement dans l'Armée;
(/u - Le Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

SUR PROPOSITION DU COMITÉ DE DÉFENSE
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

D É C R E T E :

Article 1er : Sont inscrits au Tableau d'Avancement au titre de l'année 1981
et nommés pour compter du 1er Juillet 1981.

AVANCEMENT ECOLE
Pour le Grade de S/Lieutenant
ARMÉE DE TERRE

INFANTERIE

<u>AU LIEU DE</u> : <u>Les Aspirants</u> :	- NGOMA	Jean-Baptiste	- C.S.
	- GATSE	Jules-Bienvenu	- "-
	- ONDINGUI	Yvon	- "-
	- OSSIMOUNIA	Jacques	- "-
	- OLEKOMO	Joseph	- "-
<u>LIRE</u> : <u>Les Aspirants</u> :	- NGOMA	Jules-Jys-Ernest	- C.S.
	- GATSE	Jules-Bien-Aimé	- "-
	- ONDINGUI	Yvon-Benigne	- "-

.../...

- OSSIBOUNIA

Jacques

- C.S.

- OLEKONO

Joseph

- "-

LE RESTE DEMEURE SANS CHANGEMENT

FAIT A BRAZZAVILLE, le 9 Mars 1985

Ampliation :

- Diffusions Générales 50 Exemplaires

COLONEL DENIS SASSOU-NGUESSO.-